



ÉTAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES

Nous adressons toute notre sympathie et soutien aux familles et amis de :

Jean-Marie Valat, habitant de Pech-Pialat, décédé le 3 août.

Bernard Blin, habitant du bourg de Glanes, décédé le 16 octobre.

Geneviève Quelton, habitante de Pech-Pialat, décédée le 22 décembre.



État civil de Glanes, naissances, mariages et décès



INFOS PRATIQUES

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE !

Rappel : La détention d'un PASS DECHETS est obligatoire depuis avril 2025.

DU LUNDI AU SAMEDI
9H00—12H00 14H00-18H00



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI
14H - 17H

MARDI
14H - 19H

PERMANENCES DU MAIRE
(SUR RENDEZ-VOUS) **MARDI 15H - 19H**

Le Conseil municipal vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Glanes Entre Causses et Ségala Quercynois

N°36
Janvier 2026





L'inauguration du chantier orchestré par le Conseil des Jeunes



L'activité du Comité des Fêtes, toujours aussi dynamique

Les travaux du parking et du parvis de la mairie sont achevés

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- 4 Conclusion de nombreux travaux, petits et grands
- 5 Un projet étudié pour la rénovation énergétique de la mairie

VIE QUOTIDIENNE

- 6 Des actions toujours en faveur des jeunes
- 6 2e édition de la gratuité des Fournitures Scolaires
- 7 Les petites Nouvelles du village
- 8 Cauvaldor a fêté ses 10 ans en 2025
- 9 Élections municipales : un point sur les nouveautés légales
- 9 Jeanne Gouache a fêté ses 100 ans

VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE

- 10 Comité des Fêtes : un bilan très positif en terme de fréquentation

ARRÊT SUR IMAGES

- 11 Retrouvez une galerie de photos insolites qui caractérise la vie du village

ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES

- 12 Retrouvez toutes les infos d'ouverture de la mairie et de la déchèterie

GLANES EN BREF...

La culture de la vigne est attestée depuis plus d'un millénaire sur la surface actuelle de la commune.

Rattachée à l'Abbaye de Beaulieu au IXème siècle, Glanes a depuis toujours connu cette production qui se poursuit grâce au savoir-faire des vignerons.

Population : 304 habitants

Gentilé : glanois / glanoise

Surface totale : 272 hectares
(plus petite commune du Lot)



Membre de la communauté de communes CAUVALDOR depuis 2017, comprenant aujourd'hui 77 communes.

Implanté au cœur du bassin de vie de Bretenoux-Biars sur le territoire du Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Dordogne

EDITION DU MAGAZINE

Directeur de la publication :
Jacques Ferrand

Mise en page et rédaction :
Geoffrey Cros

Édition semestrielle distribuée dans votre boîte aux lettres par nos soins.

Vous pouvez retrouver l'édition en ligne sur le site : glanes.fr



1



2



4



3



5

1. Glanes s'est retrouvé le temps d'un soir, sous la neige !
2. Les grêlons qui se sont abattus sur Glanes le 25 juin 2025
3. Quelques beaux fruits avant la vendange en 2025
4. Cérémonie du 11 novembre 2025, avec le Conseil des Jeunes
5. Le Père-Noël sur son traîneau, posé quelques jours à Glanes



COMITÉ DES FÊTES : UN BILAN TRÈS POSITIF EN TERME DE FRÉQUENTATION

En 2025, le comité des fêtes a clôturé une année riche, chargée exceptionnellement de nombreux événements, dont l'organisation des Olympiades. 2026 sera une année d'animation plus légère.

Avec la Balade dans le vignoble du mois d'octobre, le comité a démontré l'attractivité impérissable de cette activité qui chaque année accueille près de 400 marcheurs. Cette année, une cause particulière a été mise à l'honneur, par un partenariat avec l'association CERESA, l'accompagnement des enfants autistes dans le département du Lot. Une belle cause que nous avons souhaité soutenir. Une belle journée ensoleillée encore une fois !



Une soirée Halloween a été également organisée à destination des enfants du village le 31 octobre.

A Noël, les bénévoles du Comité ont réinstallé les décorations sur la place de l'église et ont ajouté quelques créations supplémentaires. L'après midi du 14 décembre a été dédié à la Fête de Noël et a accueilli près de 120 personnes du village et des alentours, pour un Concert Gospel dans l'église de Glanès avec l'ensemble vocal ALTICHŒUR. Un bel élan musical qui a redonné à tous de l'énergie avant les Fêtes familiales.



Pour conclure la nouvelle année, le Comité a invité l'ensemble des bénévoles et partenaires à son traditionnel repas amical, le dimanche 4 janvier. Cette convivialité toujours d'actualité à Glanès, permet d'envisager ici des années de vie associative encore rayonnantes. Les bénévoles ont pu ensuite ranger toutes les décorations de Noël du village. Les co-Présidents, l'ensemble des bénévoles adressent un grand merci à tous les habitants qui contribuent par leur engagement et leur temps disponible à maintenir des événements sur notre petite commune de Glanès.



Jacques Ferrand, Maire de Glanès

Chères habitantes, chers habitants,

Cette année 2025, comme les précédentes, aura permis de réaliser quelques travaux.

Le parvis de la mairie et le nouveau parking ont nettement amélioré les abords du carrefour. De nouveaux bacs de fleurs vont bientôt agrémenter la façade. Le projet de pose de plusieurs débitmètres afin de sectoriser la distribution d'eau potable et le doublement du réseau d'assainissement sont toujours en attente de subventions, qui ne pourront être acquises que si nous perdons la compétence.

La soirée des vœux de la municipalité s'est déroulée avec succès ; il n'y a jamais eu autant de personnes présentes : nous étions plus de 80. Nous sommes très heureux de cette participation.

Nous constatons toujours une forte mobilisation de la population lors des événements municipaux, tout comme lors des manifestations festives organisées par les associations de Glanès. C'est une richesse que l'on ne retrouve pas partout.

Je m'associe aux autres membres du conseil municipal pour vous souhaiter le meilleur pour 2026.

Que cette année apporte beaucoup de bonnes choses à tous.

Geoffrey CROS
1er adjoint,
Aménag. des espaces publics,
Finances, Communication

Représentant Glanès à Cauvaldor



Eric AUDUBERT
2ème adjoint,
Eau, Assainissement, Voirie



Muriel LAPAUZE
3ème adjointe,
Culture, Personnel Communal,
Associations



Olivier BACHALA
Conseiller municipal
Correspondant défense
Plan communal de sauvegarde



Abdel ELMOUKAFIH
Conseiller municipal
Associations



Vincent QUERCY
Conseiller municipal
Urbanisme



Sébastien SOULHOL
Conseiller municipal
Bâtiments publics



LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission Finances :
Geoffrey Cros, Vincent Quercy, Sébastien Soulhol

Commission Bâtiments, Eclairage public :
Olivier Bachala, Geoffrey Cros, Vincent Quercy, Sébastien Soulhol

Commission Eau, Assainissement, Voirie,
Eric Audubert, Sébastien Soulhol

Commission Associations :
Muriel Lapauze, Abdel Elmoukafih, Olivier Bachala

Commission Cérémonies et anciens combattants :
Geoffrey Cros

Commission Urbanisme :
Olivier Bachala, Geoffrey Cros, Vincent Quercy





CONCLUSION DE NOMBREUX TRAVAUX, PETITS ET GRANDS

FIN DE GOUDRONNAGE POUR LA ROUTE DE PONTOUILLAC

Les travaux de goudronnage sont désormais achevés. Cette opération réalisée en septembre 2025, a permis de finaliser l'aménagement des 300 mètres restants, assurant ainsi la fin de cette portion de chaussée. Ces travaux ont été pilotés par la Communauté de Communes Cauvaldor et réalisés par l'entreprise STAP-VINCI. Le programme voirie de l'intercommunalité prévoit de conserver ce prestataire jusqu'en 2028 en conduisant des marchés publics pluriannuels. La prochaine voie inscrite au programme sera la rue de l'école dans le bourg.



PARKING ET PARVIS DE LA MAIRIE : SUITE ET FIN

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, l'enrobé du parking a été réalisé en juin 2025. Toutefois, la finalisation complète du chantier a pris un peu de retard, et la municipalité souhaite présenter ses excuses pour la gêne occasionnée auprès des riverains et des usagers. Ce délai de plusieurs semaines s'explique par l'installation d'une importante réservation souterraine préfabriquée au niveau du carrefour, ainsi que par la modification des réseaux d'eau, réalisée par l'entreprise Hydrau-Elect, en plein centre de ce secteur routier. Les interventions se sont ensuite enchainées après le 3 juillet, date de pose du préfabriqué et du rebouchage : pose des bordures en pierre le long de la mairie, puis le 25 juillet, coulage du parvis de la mairie en béton désactivé, ton pierre, du 1er au 7 août, goudronnage de l'ensemble du croisement.



À ce jour, l'ensemble des travaux est désormais terminé. Le dernier candélabre a été placé le 31 octobre. Il restera toutefois la rénovation des joints des marches de la mairie, opération qui sera programmée au printemps, lorsque les conditions climatiques seront plus favorables. L'installation des nouvelles jardinières réceptionnées en 2025 et les aménagements des petits espaces paysagers, seront réalisés au cours de l'hiver en début d'année 2026.

FUITES D'EAU ET TOITURES VIEILLISSANTES

Un état des lieux des toitures du patrimoine communal a récemment été mené, à la suite de l'orage du mois de juin (grêle). L'église a notamment fait l'objet d'une fuite d'eau, liée à la présence de tuiles cassées, nécessitant une intervention rapide. Des problèmes similaires ont également été relevés sur l'ancienne école, aujourd'hui logement communal, où des réparations ont dû être engagées. Le hangar technique communal a bénéficié d'une intervention provisoire, consistant en des réparations ponctuelles par collage. Cette solution de maintien s'explique par la nature spécifique du matériau de couverture, qui ne permet pas d'intervention plus lourde à ce stade. Ces différentes situations mettent en évidence, de manière plus globale, le vieillissement avancé de plusieurs toitures communales, dont celle de la mairie, qui présente également des signes d'usure liés à son âge.



ÉLECTIONS MUNICIPALES : UN POINT SUR LES NOUVEAUTÉS LÉGALES

Où que l'on habite en France, chaque commune est concernée par le renouvellement démocratique au mois de mars, le 15 mars pour le 1er tour et le 22 mars pour le 2nd tour.

Les communes comme Glanes, de moins de 1000 habitants, ont désormais le même scrutin que les communes de plus grande taille depuis une loi votée en 2025 par le Sénat et l'Assemblée nationale. Ce changement implique deux nouveaux paramètres pour la constitution de la liste et la participation des citoyens au vote.

1er critère, parité obligatoire : Chaque liste devra compter (à un près en nombre impair), autant de femmes que d'hommes sur la liste présentée, en respectant l'alternance femme / homme.

2ème critère, scrutin de liste : Les candidatures isolées ne sont plus possibles, avec un assouplissement sur le total attendu. La loi prévoit en effet la possibilité de s'inscrire avec un seuil minimal ou de pouvoir inscrire des candidats supplémentaires en suppléance. Par exemple, pour Glanes (11 conseillers titulaires), la liste peut compter au minimum 9 candidats sur 11, ou 13 candidats avec 2 suppléants. A cela, s'ajoute le fait que rayer un nom vaudra annulation du bulletin entier.

Ce changement de pratique et d'habitude est important dans le Lot, car sur les 313 communes, 282 comptaient moins de 1000 habitants en 2025.

A noter que le dépôt des listes électoralles doit être réalisé en sous-préfecture, avant le 26 février.

JEANNE GOUACHE A FÊTÉ SES 100 ANS

Le dimanche 20 décembre 2025, Madame Gouache fêtait en avance avec ses amis et sa famille, ses futurs 100 ans ! Née le 21 décembre 1925 à Brétigny sur Orge, dans les Essonne. Elle a partagé ce moment avec beaucoup de monde et a souhaité adresser un mot à toute la population de Glanes :

“

Vous êtes tous venus et cela m'a particulièrement émue de partager ce moment avec vous.

Merci à vous aussi, pour toutes les attentions particulières et fleuries dont j'ai été couverte.

Je vous assure de toute mon affection et naturellement, je vous souhaite une "longue vie heureuse", et ça me connaît....

Jeannette Gouache





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUVALDOR A EU 10 ANS EN 2025

Constituée de 77 communes du Ségala, du Causse et de la Vallée de la Dordogne, l'intercommunalité a fêté ses 10 ans le 9 juillet 2025. L'occasion de revenir sur quelques réalisations sur le territoire.

Crée en 2015, elle rassemble aujourd'hui près de 400 agents (Cauvaldor et son centre Intercommunal d'Action Sociale). En 10 ans, 7 maisons de santé ont ouvert leur porte au public, avec des recrutements de nouveaux médecins généralistes ou spécialistes. Ce fut aussi l'occasion de rénover l'ensemble des piscines du territoire, avec notamment la réouverture de celle de Bretenoux-Biars, ou encore de reconstruire certaines infrastructures sportives telles que le gymnase de Martel ou de Gramat. C'est aussi l'ouverture des maisons France Services dans tous les bassins de vie pour permettre aux habitants d'avoir un accès à l'information plus flexible et plus diversifié à proximité (pour nous, à Biars-sur-Cère). C'est encore l'ouverture de crèches neuves sur l'ensemble du territoire.



Fresque du territoire lors de la soirée anniversaire des 10 ans de Cauvaldor

La communauté de communes exerce de nombreuses compétences pour le compte des communes membres. C'est ainsi que l'urbanisme, la voirie ou encore le développement économique relèvent de ses attributions. Perçue comme distante de la population, cette structure continue d'œuvrer discrètement, aux investissements nécessaires du territoire.



PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES À PARIS

A la conclusion du mandat 2020-2026, l'Association des maires et élus du Lot a mobilisé de nombreux lotois pour son voyage au Congrès des maires. C'est ainsi que la commune de Glanès a été représentée pour cette étape importante de la démocratie locale. (Photo lors de la visite au Sénat).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a commencé avec un agent assermenté par la commune pour réaliser cette mission d'intérêt général. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, sur les logements, etc.

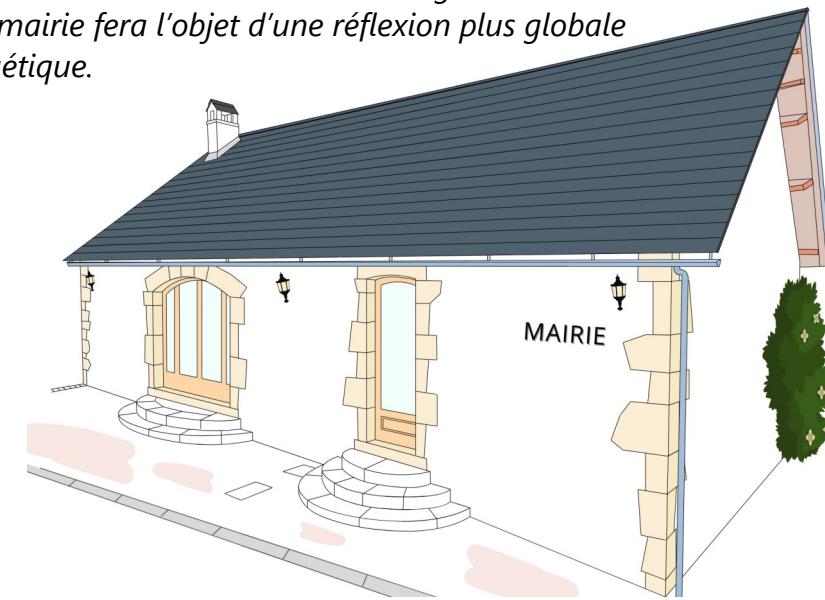
Une lettre du maire a été déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur, recruté par la commune, vous fournit une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser en ligne. Ce document est indispensable.



UN PROJET ETUIDIÉ POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE

La commune engagera en priorité une intervention sur la sacristie de l'église, dont l'état est particulièrement dégradé, tandis que la mairie fera l'objet d'une réflexion plus globale intégrant les enjeux de rénovation énergétique.

Avec un parvis neuf, mais avec des faiblesses structurelles sur la couverture en ardoise, la mairie a fait l'objet d'un diagnostic complet et la municipalité a engagé la réflexion pour une intervention d'isolation thermique du secrétariat. Pour limiter les frais d'études, la municipalité a réalisé elle-même le dossier de maîtrise d'œuvre et les esquisses afin de répondre à l'appel à projets de la subvention DETR (financement de la préfecture) et ne pas surcharger les finances communales.



Le projet comprendrait la rénovation de charpente, le changement de la couverture, la démolition et l'isolation thermique du secrétariat de mairie, le changement des menuiseries de l'entrée et la mise à niveau du stockage des données et des archives. Le montant total des devis réceptionnés s'élèvent à 40 022 € HT pour la toiture, 7 079 € pour les menuiseries et 35 949 € pour l'isolation et les réfections de sol.

Des demandes de subvention ont été adressées à la Préfecture, à la Région Occitanie et au Département du Lot.

ECLAIRAGE LED AU PECH-PIALAT A VENIR

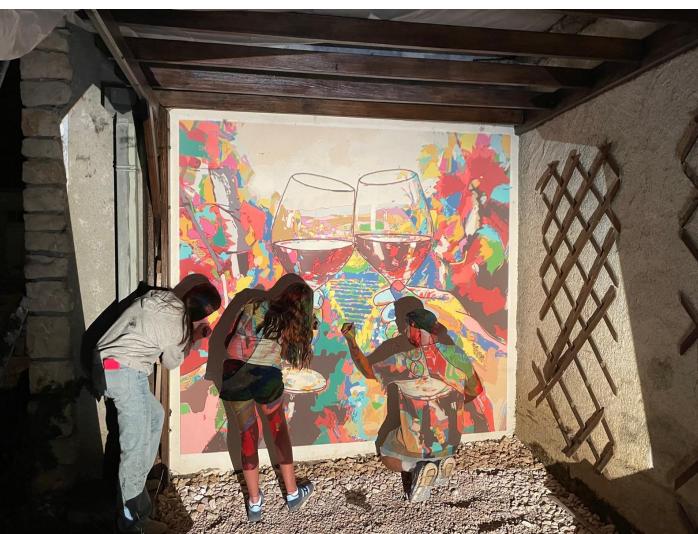
Après deux ans d'attente, la commande des nouveaux éclairages LED pour le Pech-Pialat est désormais engagée. La Fédération d'Electricité du Lot, dite FDEL, a confirmé son devis, permettant ainsi de réaliser cette opération en 2026. Cette modernisation apportera une amélioration notable en matière de visibilité et de consommation énergétique. La FDEL a par ailleurs récemment encouragé les communes à poursuivre le dépôt de dossiers pour l'enfouissement des réseaux. Le Pech-Pialat pourrait faire l'objet d'un prochain appel à projets ouvrant la voie à de futures améliorations visuelles. Le bourg comprend encore des anciens éclairages, sur les places de l'église, de la combe et sur le parking de la Résidence des coteaux (Maison d'accueil).



DES ACTIONS TOUJOURS EN FAVEUR DES JEUNES INAUGURATION DU 31 AOÛT 2025

Entre le 25 et le 31 août, la commune de Glanes a pu accueillir l'artiste Rémi Tournier. Comme attendu depuis plusieurs semaines, les conseillers municipaux jeunes ont dirigé les travaux de la fresque. Grâce à une projection numérique sur le mur, chaque passant du village a pu tracer une partie du dessin aux côtés du peintre.

Après trois jours de travail, la peinture était achevée. A quelques jours de là, la sous-préfète de Figeac, le député du Lot Christophe Proença, quelques maires du voisinage et la population sont venus constater le résultat de cette œuvre, qui embellira les lieux pour l'avenir.



2ÈME ÉDITION DE LA GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES LE MARDI 26 AOÛT



Pour la 2eme opération, les conseillers municipaux ont réalisé la même démarche auprès des parents d'élèves de la commune de Glanes pour l'opération de gratuité des fournitures scolaires. C'est à nouveau une trentaine d'enfants qui ont pu bénéficier de cette dotation de fournitures préparée par les élus quelques semaines plus tôt, en rassemblant les listes des écoles. Une démarche appréciée par les enfants et les parents d'élèves à la rentrée des classes.

LES PETITES NOUVELLES DU VILLAGE UN DÉPART DE FEU RAPIDEMENT MAÎTRISÉ GRÂCE À LA VIGILANCE CITOYENNE

Au début de la nuit du 13 août dernier, alors qu'un orage battait son plein, un éclair de foudre est tombé sur un chêne situé aux Caumonts, au dessus du village de Glanes, à l'orée d'un bois.

Un habitant (pas encore couché) a aperçu la scène depuis sa fenêtre et a immédiatement constaté un départ de feu au pied de l'arbre frappé. Les pompiers ont été prévenus et ont pu rapidement éteindre les flammes. Nous remercions sincèrement la vigilance de cet habitant.



CIMETIÈRE : INVENTAIRE ET PROCÉDURE DE REPRISE DE TOMBES

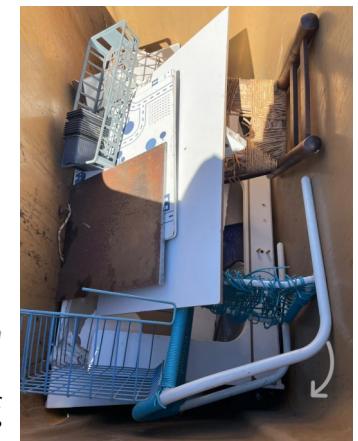
Le conseil municipal a engagé une procédure de constatation d'abandon et de reprise de concessions funéraires dans l'ancien cimetière de Glanes. Cette opération, affichée à l'entrée du cimetière a permis de convenir avec certains propriétaires de se signaler. D'autres concessions, dont les ouvrages ou les délimitations ont partiellement ou entièrement disparus font actuellement l'objet d'une procédure de reprise. Le délai avant reprise court jusqu'au 20 février 2026.

BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES : APPEL AU CIVISME

Nous constatons de plus en plus de désordres au niveau des bacs marrons des ordures ménagères au cimetière de Glanes. Mobiliers, pneus, encombrants, n'ont pas leur place dans ces bacs et doivent être emportés à la déchèterie située à 2 kilomètres.

Nous vous informons aussi que c'est à l'employé municipal de réaliser le tri lorsqu'une poubelle est jugée non conforme. L'accès à la déchèterie est toujours possible et envisageable muni d'un badge facile d'accès sur internet.

<https://monpassdechets.syded-lot.fr>



Vue de l'intérieur d'un bac non conforme



CADEAU DE NOUVELLE ANNÉE POUR LES AÎNÉS

Comme chaque année, les aînés de la commune bénéficient d'une attention particulière de la commune, avec un petit panier constitué de produits du terroir, dont une grande majorité est produite sur la commune de Glanes. Les conseillers passent dans les maisons pour assurer la distribution des 34 colis.